À propos de la taxe Tobin...

Reniements

■ Laurent Fabius

• **25 Mai 1999 :** intervention de Laurent Fabius, alors Président de l'Assemblée nationale

« Les propositions tendant à juguler [les mouvements erratiques de capitaux] ne se bousculent pas, en dehors de la taxe sur les échanges proposée, il y a plus de 20 ans, par James Tobin. Je connais comme vous les objections formulées. Je me demande néanmoins si les inconvénients liés à un ralentissement de la circulation financière seraient pires que les dégâts provoqués par la volatilité excessive des marchés et si les questions de faisabilité toujours invoquées sont aussi insurmontables qu'on le dit. L'Euro aussi fut un jour totale utopie. Il est devenu une réalité »

• **21 août 2000 :** conclusion du rapport transmis au Parlement par Laurent Fabius, ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie, au sujet de la taxe Tobin

« L'idée [de la taxe Tobin] est généreuse, mais inapplicable »

■ François Hollande

• **18 Mai 1999 :** pétition européenne d'ATTAC signée par François Hollande, 1er Secrétaire du Parti Socialiste

« Considérant que la mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités; qu'elle entraîne la destruction massive d'emplois, l'exclusion et la marginalisation sociales; qu'elle contourne et rabaisse le choix des peuples, des institutions démocratiques et des États souverains, et qu'elle est donc contradictoire avec les perspectives de construction d'une Europe des citoyens.
Considérant qu'il est nécessaire et possible de faire prévaloir l'intérêt public, national et communautaire, sur les appétits des marchés financiers et des entreprises transnationales.
Avec mes colistiers, je m'engage solennellement à demander qu'une taxation soit instaurée sur toutes les transactions financières, notamment sur la spéculation, sur les devises (taxe Tobin), dont le produit sera affecté à la lutte contre les inégalités et la misère »

• **19 Mai 1999 :** François Hollande, 1er Secrétaire du Parti Socialiste (dépêche AFP)

« Nos engagements d'aujourd'hui seront nos actes de demain »

M. Hollande, qu'attendez-vous pour honorer enfin votre engagement en faveur de la taxe Tobin ?

La majorité va-t'elle renier ses engagements pour la taxation de la spéculation financière internationale (taxe Tobin) ?

Laurent Fabius a choisi le mois d'août pour transmettre aux parlementaires un rapport du ministère de l'Économie et des Finances sur « la taxation des opérations de change, la régulation des mouvements de capitaux et sur les conséquences de la concurrence fiscale entre États », qui conclut à l'inapplicabilité et à l'inefficacité du projet de taxe Tobin (taxe frappant la spéculation sur les marchés des changes).

Les adhérents de l'association ATTAC protestent contre la prétention de ce rapport à exposer « la position de la France » alors que le débat parlementaire est en cours sur ce sujet et que les principales composantes politiques du gouvernement se sont engagées à soutenir le projet de taxe Tobin. ATTAC demande aux parlementaires et au gouvernement de mettre à profit la Présidence française de l'Union européenne pour faire avancer le projet de taxe Tobin à l'échelle de l'Europe.

Les arguments politiques avancés par Bercy contre le projet de taxe Tobin méritent d'être relevés :

• Les pays de tradition libérale seraient des opposants déterminés à la taxe Tobin.
Cet argument signifie que les positions de la France devraient s'aligner sur celles de pays étrangers partisans du libéralisme le plus ultra. Les citoyens français apprécieront le peu de cas que l'on fait de leur vote: de tels raisonnements ne contribuent-ils pas à renforcer la tendance croissante à l'abstention lors des consultations électorales ?

• Les USA s'opposeraient à toute forme de taxe Tobin et seraient suivis par leurs partenaires d'Amérique latine et d'Asie.
D'après cet argument, la France et l'Europe devraient donc renoncer par anticipation à toute capacité d'initiative en matière de finance internationale qui ne conviendrait pas aux Etats-Unis ? Rappelons que les parlements finlandais et canadien ont déjà voté à une large majorité une résolution favorable à la taxe Tobin… Le parlement français serait-il moins libre de ses choix ?

• Enfin le rapport écrit,
« (…) Confier la gestion de la taxe Tobin à l'ONU se heurte à l'opposition de certaines opinions publiques, notamment US… »

Comment accepter que les technocrates de Bercy soient si attentifs à l'opinion publique américaine et si peu réceptifs à celle de leurs concitoyens ?

attac Isère

Association pour une **T**axation des **T**ransactions financières pour l'**A**ide aux **C**itoyens

ATTAC-ISÈRE
c/o FSU - Bourse du Travail
32, avenue de l'Europe
38010 GRENOBLE CEDEX 2
attac38@attac.org
http://www.local.attac.org/attac38

Extrait du communiqué de presse de Daniel Feurtet (député de Seine-Saint-Denis) à la suite du rapport transmis au Parlement, le 21 août 2000, par Laurent Fabius :

« Ne pas se saisir de la présidence française de l'Union européenne pour mener ce débat* [sur la taxe Tobin]*, c'est pour le moins reculer devant des pressions ultralibérales et c'est en tout cas être en total décalage avec une opinion publique de gauche favorable à l'instauration d'une telle taxe.
C'est donc une erreur politique »